

Voir plan de zonage n° 6
au 2000 ème

Voir plan de zonage n° 7
au 2000 ème

Autorité des Cagennes - Autorité des Cagennes

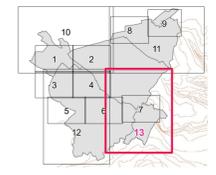
DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- ZONAGE**
- ++++ limite communale
 - limite de zone
 - UB1 désignation de la zone
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- emplacement réservé
 - numéro d'opération
- PROTECTIONS**
- ensemble urbain cohérent
 - bâtiment remarquable
 - clôture soumise à dispositions particulières
 - cortège végétal à préserver
 - élément boisé à préserver
 - espace planté à conserver ou à créer
 - alignement d'arbres à conserver ou à créer
 - arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer
- AUTRES DISPOSITIONS**
- ligne de construction
 - marge de reculement et cotation



**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

COMMUNES DE BISCHWILLER, KALTENHOUSE, OBERHOFFEN
SUR MODER, ROHRWILLER, SCHIRRHAIN ET SCHIRRHOFFEN



REGLEMENT GRAPHIQUE
Plan de zonage n°13
Echelle 1/5000^{ème}

16/03/2017 Approbation

MODIFICATION N° 3
DOSSIER APPROUVE
Par délibération
du conseil communautaire du 9 novembre 2023
A Haguenau Le 9 novembre 2023
Le Vice-Président
Jean-Lucien NETZER